



## DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAFI Gabon – 2<sup>e</sup> avenant à la Lettre d'intention

**EB.2020.01**

**Adoptée le 1<sup>er</sup> avril 2020**

### **Considérant :**

La décision [EB.2017.03](#) qui adopte le Cadre national d'investissement du Gabon ;

La décision [EB.2017.12](#) qui adopte la Lettre d'intention signée entre CAFI et la République du Gabon le 27 juin 2017, approuvant une allocation d'un maximum de 18 millions de dollars des États-Unis, prélevée sur le Fonds fiduciaire CAFI pour la mise en œuvre du Cadre national d'investissement de la République gabonaise pour la période 2017-2022 ;

La décision [EB.2019.15](#) qui prend note des priorités définies par le gouvernement gabonais et prie le Secrétariat de CAFI de soutenir l'élaboration de programme(s) pour **un montant supplémentaire de 12 000 000 dollars des États-Unis** dans les domaines suivants :

- i. certification de forêts ;
- ii. création d'aires protégées transfrontalières ;
- iii. optimisation de l'affectation des terres pour accroître les rendements agricoles ;
- iv. assistance technique en matière de gestion des données relatives aux émissions, élaboration d'un plan d'investissement et d'autres outils nécessaires à l'obtention du financement basé sur les résultats.

### **Le Conseil d'administration de CAFI :**

Approuve la signature du gouvernement norvégien, au nom du Conseil d'administration de CAFI, pour une subvention totale de 12 000 000 dollars des États-Unis en vue de soutenir l'élaboration de programmes dans les domaines susmentionnés au Gabon.